

FT SALAF INVEST

Compartiment Invest Al Mouaddaf

Rapport Trimestriel T1-2022

Période d'arrêté : 24/12/2021 au 24/03/2022

Date d'arrêté : 24/03/2022



Attijari Titrisation

TABLE DES MATIÈRES

1 - Description du compartiment

2 - Informations sur l'actif

3 - Informations sur le passif

4 - Echancier des obligations

5 - Contact

FT SALAF INVEST
Compartiment Invest Al Mouaddaf
Rapport Trimestriel T1-2022

Période d'arrêté : 24/12/2021 au 24/03/2022

Date d'arrêté : 24/03/2022



Attijari Titrisation

I DESCRIPTION DU COMPARTIMENT

En date du 12/12/2018, le compartiment « INVEST AL MOUADDAF » du fonds de titrisation « FT SALAF INVEST » a acquis un portefeuille de 6886 créances, ayant à cette date un capital restant dû de 250.077.583,12 MAD. Ces créances résultent de crédits à la consommation consentis par WAFASALAF à des particuliers fonctionnaires de l'Etat du Maroc.

Le tableau ci-après détaille la situation du portefeuille de créances à la date d'émission :

Date d'arrêté	12/12/2018
Nombre de créances	6886
Encours des créances	250 077 583,12
Capital restant dû minimal (MAD)	10 003,10
↳ En % de l'encours à l'émission	0,00%
Capital restant dû maximal (MAD)	244 394,74
↳ En % de l'encours à l'émission	0,10%
Capital restant dû moyen (MAD)	36 316,81
↳ En % de l'encours à l'émission	0,01%
Taux moyen pondéré	10,11%
Durée vécue moyenne pondérée (années)	341%
Durée résiduelle minimale (années)	1,00
Durée résiduelle maximale (années)	7,25
Durée résiduelle moyenne pondérée (années)	4,37

Cette acquisition de créances a été financée par le produit de l'émission de deux catégories de titres d'un montant global de 250.100.000,00 MAD, dont les caractéristiques sont présentées sur le tableau suivant :

Types de Titres	Nombre de titres	Nominal total (MAD)	Taux d'intérêt (*)	Prime de risque	Duration (**)
Obligations	2 376	237 600 000,00	2,97%	0,40%	1,45 ans
Parts	125	12 500 000,00	NA	NA	NA
Total	2 501	250 100 000,00			

(*) Le taux d'émission est calculé sur la base de la courbe zéro coupon correspondant à la courbe secondaire des taux des Bons du Trésor arrêtée au 30/11/2018.

(**) Selon un scénario basé sur un Taux de Remboursement Anticipé Annuel de 23,99% et un Taux de Déchéance Annuel de 0,69% sur le portefeuille des Créances cédées.

FT SALAF INVEST

Compartiment Invest Al Mouaddaf

Rapport Trimestriel T1-2022

Période d'arrêté : 24/12/2021 au 24/03/2022

Date d'arrêté : 24/03/2022



Attijari Titrisation

II INFORMATIONS SUR L'ACTIF DU COMPARTIMENT**1 - Situation globale du stock de créances**

Le tableau ci-après détaille la situation du portefeuille de créances aux quatre dernières dates d'arrêts :

Date d'arrêté	24/06/2021	24/09/2021	24/12/2021	24/03/2022
Nombre de créances vivantes	2 197	1 866	1 562	1 375
Encours des créances (MAD)	41 182 953,31	33 738 244,49	27 574 046,64	22 337 862,70
Encours amorti sur le trimestre (MAD)	9 087 820,93	7 444 708,82	6 164 197,85	5 236 183,94
↳ En % de l'encours à l'émission	3,63%	2,98%	2,46%	2,09%
↳ Cumulé depuis l'émission	83,53%	86,51%	88,97%	91,07%
Capital restant dû minimal (MAD)	44,21	133,29	266,77	325,63
↳ En % de l'encours arrêté	<0,001%	<0,001%	<0,001%	<0,001%
Capital restant dû maximal (MAD)	179 173,05	171 884,35	164 393,38	156 694,51
↳ En % de l'encours arrêté	0,435%	0,509%	0,596%	0,701%
Capital restant dû moyen (MAD)	18 770,72	18 109,63	17 687,01	16 281,24
↳ En % de l'encours arrêté	0,046%	0,054%	0,064%	0,073%
Taux moyen pondéré	10,37%	10,40%	10,47%	10,52%
Durée vécue moyenne pondérée (ans)	5,66	5,90	6,13	6,37
Durée résiduelle minimale (ans)	0,07	0,03	0,05	0,05
Durée résiduelle maximale (ans)	4,87	4,61	4,35	4,10
Durée résiduelle moyenne pondérée (ans)	2,82	2,71	2,60	2,48

2 - Situation des remboursements par anticipation**Situation des remboursements par anticipation sur la période arrêtée**

Nombre de créances remboursées par anticipation	71
Capital des créances remboursé par anticipation	1 612 781,71

Historique des remboursements par anticipation sur l'année en cours

Mois	Montant	En % de l'encours de début d'année
Janvier	783 915,18	2,84%
Février	369 543,77	1,34%
Mars	459 322,76	1,67%
Total	1 612 781,71	5,85%

3 - Situation des échéances impayés à la date d'arrêt

Nombre de créances n'ayant aucune mensualité impayée	1 354
Nombre de créances ayant une seule mensualité impayée	8
Nombre de créances ayant plus d'une mensualité impayée	13
CRD des créances n'ayant aucune mensualité impayée	22 276 679,01
CRD des créances ayant une seule mensualité impayée	1 535,13
CRD des créances ayant plus d'une mensualité impayée	59 648,56

Historique des impayés sur la période arrêtée pour les créances ayant une seule échéance impayée

Mois	CRD des créances impayés	En % de l'encours de début d'année
Janvier	2 429,32	0,01%
Février	878,84	0,00%
Mars	1 535,13	0,01%

Historique des impayés sur la période arrêtée pour les créances ayant plus d'une échéance impayée

Mois	CRD des créances impayés	En % de l'encours de début d'année
Janvier	60 527,40	0,22%
Février	59 648,56	0,22%
Mars	59 648,56	0,22%

4 - Situation des créances en défaut à la date d'arrêté

Nombre de créances saines	1 375
Nombre de créances passées en défaut sur la période arrêtée	4
Nombre de créances reclassées en créances saines sur la période arrêtée	-
Nombre de créances passées en défaut depuis la date d'émission	84
Nombre de créances reclassées en créances saines depuis la date d'émission	3
Nombre de créances en défaut en cours de recouvrement	59
Nombre de dossiers en défaut clôturés (avec récupération totale du CRD contentieux)	25
CRD total des créances saines	22 337 862,70
CRD total des créances passées en défaut sur la période arrêtée	51 067,96
CRD total des créances reclassées en créances saines sur la période arrêtée	-
CRD total des créances passées en défaut depuis la date d'émission	2 159 137,31
CRD total des créances reclassées en créances saines depuis la date d'émission	56 191,27
CRD total des créances en défaut en cours de recouvrement	1 426 058,74
CRD des dossiers en défaut clôturés (avec récupération totale du CRD contentieux)	733 078,57
Montants recouverts des créances en défaut sur la période arrêtée	30 158,79
Montants recouverts des créances en défaut depuis la date d'émission	676 887,30

Historique des défauts sur l'année en cours

Mois	Montant	En % de l'encours de début d'année
Janvier	19 391,95	0,07%
Février	27 134,25	0,10%
Mars	4 541,76	0,02%
Total	51 067,96	0,19%

5 - Historique de recouvrement

Historique des flux de capital encaissés sur la période arrêtée

Mois	Flux de capital	En % de l'encours de début d'année
Janvier	2 027 685,97	7,35%
Février	1 562 267,72	5,67%
Mars	1 611 911,68	5,85%
Total	5 201 865,37	18,87%

Historique des flux d'intérêts encaissés sur la période arrêtée

Mois	Flux d'intérêts	En % de l'encours de début d'année
Janvier	260 810,57	0,95%
Février	217 907,82	0,79%
Mars	206 610,32	0,75%
Total	685 328,71	2,49%

6 - Trésorerie du compartiment

Solde des comptes bancaires à la date d'arrêté

Solde du compte général (en MAD)	25 607,83
Solde du compte de réserve (en MAD)	1,70

Situation des placements de trésorerie en OPCVM à la date d'arrêté

Compte	Code ISIN	Libellé	Quantité	Valeur unitaire	Valeur totale
Compte général	-	-	-	-	-
Compte de réserve	MA0000040396	FCP OBLITOP	1 277,43	2 113,01	2 699 226,59

FT SALAF INVEST
Compartiment Invest Al Mouaddaf
Rapport Trimestriel T1-2022

Période d'arrêté : 24/12/2021 au 24/03/2022

Date d'arrêté : 24/03/2022



Attijari Titrisation

III INFORMATIONS SUR LE PASSIF DU COMPARTIMENT

1 - Frais et commissions supportés par le compartiment

Les frais et commissions trimestriels supportés par le compartiment sont les suivants :

- la commission de recouvrement, payable à chaque date de paiement, égale à 0,010% (hors taxes) par an du CRD des créances cédées en début de période d'encaissement ;
- la commission du dépositaire, payable à chaque date de paiement, égale à 0,050% (hors taxes) par an du CRD des créances cédées en début de période d'encaissement ;
- la commission de la société de gestion, payable à chaque date de paiement, égale à 0,200% (hors taxes) par an du CRD des créances cédées en début de période d'encaissement ;
- la commission due à l'AMMC en tant qu'organisme de contrôle, payable à chaque date de paiement, selon la réglementation en vigueur ;
- les frais de Maroclear.

Le tableau suivant détaille les frais et commissions supportés par le compartiment sur la période arrêtée (les montants sont hors taxes, en MAD) :

Trimestre	T1-2022
Début de période	24/12/2021
Fin de période	24/03/2022
CRD de base	27 574 046,64
Recouvrement	679,91
Dépositaire	3 399,54
Gestion	13 598,16
AMMC	1 888,48
Maroclear	1 800,00
Total	21 366,09

2 - Opérations sur les titres émis par le compartiment

Obligations		Par titre	Total
Nominal initial		6 483,54	15 404 891,04
T1-2022	Coupon	48,14	114 380,64
	Amortissement	2 198,14	5 222 780,64
Nominal restant dû		4 285,40	10 182 110,40
Total coupon payé sur la période arrêtée		48,14	114 380,64
Total capital amorti sur la période arrêtée		2 198,14	5 222 780,64

Parts résiduelles		Par titre	Total
Nominal initial		100 000,00	12 500 000,00
T1-2022	Coupon	4 262,73	532 841,25
	Amortissement	-	-
Nominal restant dû		100 000,00	12 500 000,00
Total coupon payé sur la période arrêtée		4 262,73	532 841,25
Total capital amorti sur la période arrêtée		-	-

3 - Mise en jeu des mécanismes de couverture

Compte de réserve

Le compte de réserve du compartiment est crédité à chaque date de paiement, à partir des encaissements d'intérêts, dans le respect de l'ordre de priorité des paiements applicable, et ce à concurrence de son plafond de 2,5 millions de dirhams.

Si à une date de paiement, la société de gestion constate que les encaissements d'intérêts sont insuffisants pour assurer le paiement des montants des coûts de gestion et des coupons dûs par le compartiment à cette date de paiement, l'insuffisance en encaissement d'intérêts est couverte à partir des montants figurants au solde du compte de réserve.

Le compartiment n'ayant fait l'objet d'aucune insuffisance en flux d'intérêts sur la période arrêtée, et le plafond du compte de réserve ayant été atteint, aucun montant du compte n'a été débité.

Solde du compte de réserve au début de la période arrêtée (hors plus-value OPCVM)	2 500 000,00
Plafond du compte de réserve atteint ?	Oui
Insuffisances en flux d'intérêts sur la période arrêtée	-
Montants du compte de réserve utilisées	-

Ligne de liquidités

Afin de permettre au Compartiment de financer ses besoins en liquidités, et ce dans le cas où le solde du compte de réserve n'est pas suffisant pour couvrir ces besoins, une ligne de liquidités d'un montant de 5 millions de dirhams a été consentie au compartiment par Attijariwafa bank.

Le compartiment n'ayant fait l'objet d'aucune insuffisance en flux d'intérêts sur la période arrêtée, le compartiment n'a pas fait appel à la ligne de liquidités sur la période arrêtée.

Couverture de défaut par l'excess spread

Le compartiment ayant fait l'objet de plusieurs cas de créances contentieuses sur la période arrêtée (voir la partie "Situation des créances en défaut"), les montants de capital en défaut ont été couverts à partir de l'excess spread brut du trimestre, et remboursés aux porteurs d'obligations à la date paiement, conformément à l'ordre de priorité des paiements applicable.

FT SALAF INVEST
Compartiment Invest Al Mouaddaf
Rapport Trimestriel T1-2022

Période d'arrêté : 24/12/2021 au 24/03/2022

Date d'arrêté : 24/03/2022



Attijari Titrisation

IV NOUVEL ECHEANCIER PREVISIONNEL DES OBLIGATIONS

Date de paiement	CRD initial	Capital	Intérêts
24/06/2022	4 285,40	1 841,21	31,81
24/09/2022	2 444,19	1 517,37	18,14
24/12/2022	926,82	926,82	6,88

FT SALAF INVEST
Compartiment Invest Al Mouaddaf
Rapport Trimestriel T1-2022

Période d'arrêté : 24/12/2021 au 24/03/2022

Date d'arrêté : 24/03/2022



Attijari Titrisation

V CONTACT

Mohamed Yassine ZNATNI

Gérant de Fonds

m.znatni@attijariwafa.com

Tel : 05 22 49 39 94

ATTIJARI TITRISATION

163, avenue Hassan II – Casablanca

Tel : 05 22 49 39 90